

2 ans de garantie : réparation à domicile

Cet appareil a une garantie de deux ans BEKO et sera réparé à domicile pendant la période de garantie.

Le service après-vente se tient également à votre disposition après la période de garantie.

Contactez Asogem service après-vente pour un rendez-vous :

Asogem N.V. Boomsesteenweg 65 B - 2630 AARTSELAAR	Tel. Fax. e-mail Site	03/ 870 .86 .90 03/ 870 .86 .65 repairs@asogem.eu www.asogem.be
---	--------------------------------	--

Lors de la visite du technicien, vous devrez avoir à portée de main votre preuve d'achat.

Données à fournir pour toute demande :

- numéro de type de l'appareil
- numéro de série de l'appareil
- données revendeur
- données utilisateur
- date d'achat
- facture
- description précise de la défaillance

Le service après-vente se tient également à votre disposition après la période de garantie.

Cet appareil a été conçu pour un usage domestique. Les conditions de garantie ne sont pas d'application en cas d'utilisation à des fins professionnelles ou de façon équivalente.